

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 21 Juin 2016

Délibération n°40- 2016 relative à l'approbation des Statuts de l'UFR Droit

VU l'article L711-7 du Code de l'Education,

VU le Conseil de la Faculté de Droit et Science Politique en date du 13 Mai 2016 portant modification des statuts,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la modification des articles 5 et 6 des Statuts de l'UFR Droit.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	35	Pour	35	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE



Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'UFR Droit, articles 5 et 6

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 24-06-2016

Document mis en ligne le : 24-06-2016